

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Limousin par la FREDON, la Chambre d'agriculture de Corrèze, la Chambre régionale d'agriculture du Limousin, INVENIO, COOPLIM, LIMDOR, MEYLM, SICA du Roseix et la Coopérative fruitière de Pompadour.

Bulletin disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/>,
sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/>
et sur <http://www.fredon-limousin.fr/>

Abonnement gratuit sur simple demande à accueil@limousin.chambagri.fr



POMMIER

Stade phénologique

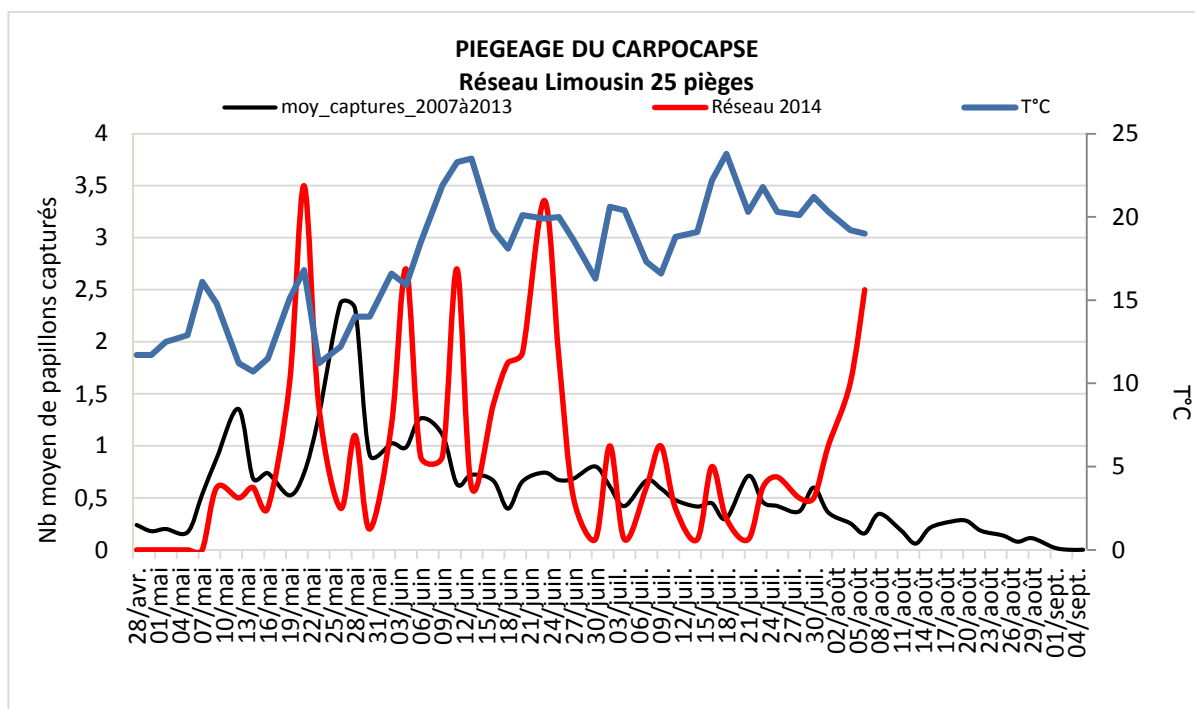
Le calibre moyen des fruits sur bois de 2 ans et brindilles couronnées est variable selon les zones de précocité :

- ✚ 64 à 68 mm en secteurs précoces ;
- ✚ 60 à 63 mm en secteurs tardifs.

Carpocapse de la pomme et de la poire (*Cydia pomonella*)

Observations du réseau

Les données du réseau de piégeage en vergers, montrent une augmentation des captures à partir du 23 – 25 juillet ce qui marque le début du 2nd vol. Selon les relevés, la période actuelle correspondrait au pic de vol.



L'effectif de piégeage correspond au cumul de trois relevés successifs. Ce chiffre est comparé au « seuil d'alerte », qui varie en fonction de la surface « couverte » par le piège :

Surface couverte	1 ha	2 ha	3 ha	4 ha
Seuil d'alerte	3 papillons	4 papillons	5 papillons	6 papillons

Suite à l'éclaircissage manuel, on observe encore ponctuellement de légers dégâts (fruits percés). Cependant en l'absence de dégâts en fin de 1ère génération, les risques de dégâts à la récolte devraient être très limités. Le seuil de dégâts acceptables en fin de 1er vol est de 0,3 – 0,5% de fruits perforés.



Larve dans le fruit

Données de la modélisation

La modélisation indique que, à ce jour, 25 à 75 % des papillons auraient émergé, 2 à 59 % des pontes de la deuxième génération auraient été déposées et 0 à 9% des larves auraient éclos selon la précocité des secteurs.

La situation de la seconde génération du carpocapse est ainsi estimée au 6 août :

Station de référence	Seconde Génération (G2)				
	Date du début du 2 nd vol	Date de 1% de pontes	Date de 15% de pontes	Date de 1% d'éclosions de larves	Date de 15% d'éclosions de larves
ALLASSAC	14/07	Non Communiqué			
OBJAT	19/07	21/07	29/07	31/07	08/08
LUBERSAC	29/07	2/08	7/08	12/08	18/08
DUN	03/08	6/08	10/08	15/08	20/08

Les dates du seuil de 1 % des pontes ou des éclosions réalisées annoncent le début de la période à risque élevé de dégâts pour les parcelles présentant une forte population (> 3 fruits perforés pour mille). Les dates du seuil de 15 % marquent le début de la période à risque élevé de dégâts pour les parcelles présentant une population faible à moyenne (< 3 fruits perforés pour mille).

La gestion des parcelles vis-à-vis de la seconde génération sera donc fonction du niveau d'attaque observé en fin de première génération et de vos relevés de piégeages en parcelles.

Évaluation du risque - carpocapse

2nd vol en cours en tous secteurs.

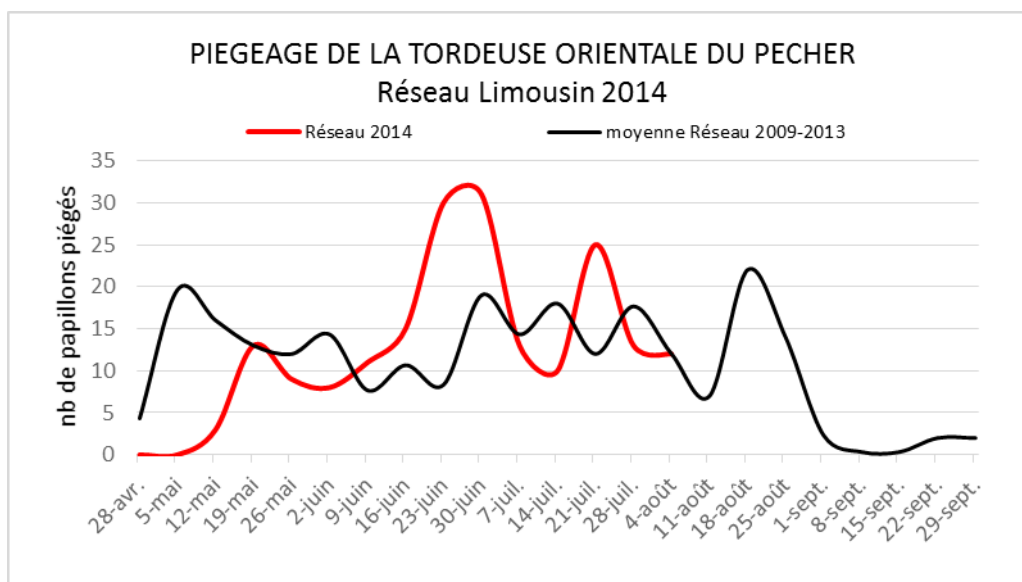
En secteurs précoces, nous nous situons dans la période à risque avec l'intensification des pontes qui devrait se poursuivre jusqu'à mi-août. Celle des éclosions débutera vers le 10 août.

En secteurs moyens à tardifs, le risque élevé de dégâts débutera avec l'intensification des pontes vers les 8 – 10 août et celle des éclosions vers les 18 – 20 août.

Tordeuse orientale du pêcher (*Cydia molesta*)

Observations du réseau

Les données du réseau de piégeage montrent un 3^{ème} pic de vol vers le 21 juillet.



Évaluation du risque – tordeuse orientale du pêcher

La période actuelle correspond au 3^{ème} vol. La période de risque débutera avec l'intensification des pontes vers le 13 août puis celle des éclosions vers le 17 août. Ces dates peuvent être avancées dans les secteurs précoces (Allasac).

Seuil de nuisibilité :

Le seuil d'intensification du vol est atteint si le cumul des captures pour un piège en 7 jours est égal ou supérieur à 8 papillons.

Tordeuses de la pelure : Capua (*Adoxophies orana*) et Pandemis (*Pandemis heparana*)

Observations du réseau

Nous observons, dans certaines parcelles, des broutures de chenilles principalement entre les pommes disposées en grappes.

L'intensité de ces dégâts relevé cette année est probablement dû au fait que les pommes sont souvent restées accrochées en grappes par 4-5 après la chute physiologique de juin.



Photos : INRA

Évaluation du risque – tordeuses de la pelure

Période de risque élevé pour les éclosions jusqu'à fin juillet – mi-août pour les chenilles dites « estivales ».

Puceron lanigère (*Eriosoma lanigerum*)

Observations du réseau

On note régulièrement la présence de petits foyers de pucerons lanigères sur les pousses de l'année. Dans certaines parcelles, on relève un taux élevé du parasitisme par *Aphelinus mali* et dans quelques parcelles isolées, très infestées, la fumagine se propage sur les fruits.

Évaluation du risque - puceron lanigère

Période de risque en cours dans tous les tous secteurs.

Maintenez une surveillance régulière des parcelles présentant ce ravageur. L'élimination des gourmands est recommandée afin de limiter son développement.

Seuil de nuisibilité : 10 % de rameaux occupés par des pucerons lanigères.

Acarien rouge (*Panonychus ulmi*)

Observations du réseau

Les populations d'acariens rouges sont dans l'ensemble très faibles. On observe régulièrement la présence de phytoséiides tels que *Typhlodromus pyri* (acariens prédateurs).

Cependant, des remontées de population, favorisées par les températures élevées, sont observées sur quelques parcelles (souvent en foyer) et posent ponctuellement des problèmes : bronzage du végétal diminuant sa capacité à alimenter efficacement les fruits.

Évaluation du risque – acarien rouge

Au vu des conditions climatiques à venir, le risque de voir apparaître des dégâts dus aux acariens rouges est faible.

Seuil de nuisibilité : 40 % de feuilles occupées par une forme mobile. Ce seuil est repoussé à 80 % de pousses occupées en présence de phytoséiides.

Mesures prophylactiques

Prévoir dès maintenant un plan d'introduction de gourmands bien colonisés en *T. pyri* pour toutes les parcelles à problème ou récemment plantées.

Phytoptes libres (*Aculus schlechtendali*)

Observations du réseau

Certaines parcelles présentent un bronzage du feuillage (brunissement de la face inférieure des feuilles).

Évaluation du risque – phytopte libre

Le seuil de nuisibilité est de 10 % de pousses atteintes. La présence est difficile à déceler et l'observation de ces acariens doit être réalisée à l'aide d'une loupe à fort grossissement (x 20 ou x 30).

Tavelure (*Venturia inaequalis*)

Observations du réseau

Nombreuses parcelles avec des feuilles tavelées mais avec un taux d'infestation globalement inférieur à 2013. Ces taches sont essentiellement issues des contaminations primaires.

Les contaminations secondaires ont engendré des taches sur feuilles et plus rarement sur fruits dans les parcelles fortement infestées.

Évaluation du risque - tavelure

En parcelles tavelées, des contaminations secondaires peuvent « prendre le relais ». Il est donc très important de surveiller de très près l'état sanitaire de la végétation car le risque sera élevé pour les parcelles tavelées, même faiblement, chaque fois que les conditions d'humectation seront favorables.

Pour cela, observer au moins 100 pousses (en regardant toutes les feuilles de la pousse) pour repérer la présence de tache(s). Ne pas oublier le haut des arbres car la tavelure y passe souvent inaperçue et les projections conidiennes contaminent le bas des arbres.

De ces observations, on connaîtra le niveau de pression « tavelure » de la parcelle ce qui permettra une protection adaptée :

% de pousses tavelées	Niveau de pression de risque
< 2 %	Faible
Entre 2 et 5 %	Moyen
> 5 %	Fort

Les conditions nécessaires à la contamination sont rappelées dans le tableau ci-dessous :

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

Maladies de l'épiderme

Éléments de biologie

Ces maladies cryptogamiques occasionnelles provoquent une altération de l'épiderme sans induire de pourriture.

Les infections sont possibles dès la chute des pétales mais **l'essentiel des contaminations se manifestent généralement de courant juillet à mi-septembre, lors de périodes pluvieuses et chaudes.**

✚ **La maladie de la suie** provoque des plages noires superficielles qui ne s'éliminent pas au brossage, contrairement à la fumagine.

✚ **La maladie des crottes de mouche** se caractérise par des petites taches rondes groupées en amas qui sont bien incrustées dans l'épiderme mais ne se développent pas dans la chair.

Évaluation du risque – **maladies de l'épiderme**

Période de risque en cours.

Dans les parcelles sensibles (notamment en vergers peu ventilés et mal éclaircis) présentant régulièrement des dégâts, une anticipation des périodes pluvieuses peut être nécessaire pour contrôler ces maladies.

Maladies de conservation (*Gloesporioses, Phytophthora, Botrytis...*)

Les contaminations ont lieu essentiellement au verger puis les symptômes se développent ensuite pendant le stockage ou en sortie de frigo.

Évaluation du risque

Le mois qui précède la cueillette constitue une période à risque.

La sensibilité variétale, l'inoculum connu (chancres sur bois, dégâts réguliers les années précédentes...) ou la présence de blessures sur les fruits sont des facteurs favorables au développement de ces champignons. La maturité des fruits, les conditions climatiques avant la récolte et la durée de stockage prévue sont également à prendre en compte pour la gestion de ces maladies.

POIRIER



Stade phénologique

Stade J « grossissement du fruit » pour l'ensemble des variétés (Conférence, William's, Doyenné du Comice, Guyot, Harrow Sweet) **et des situations.**

Carpocapse et autres tordeuses

Cf. Informations dans le chapitre « Pommier »

Maladies de conservation

Cf. Informations dans le chapitre « Pommier ».

À RETENIR

POMMIER

Grossissement des fruits : 60 à 68 mm selon les secteurs et les variétés

Carpocapse : 2nd vol en cours en tous secteurs – **Risque élevé avec l'intensification des pontes en cours et celle des éclosions imminente en secteurs précoces.** La période de risque élevé de dégâts débutera en secteurs tardifs vers les 10 – 18 août.

Tordeuse orientale du pêcher : Début du 3ème vol en cours. Période de risqué élevé prévu à partir de mi-août avec l'intensification des pontes et des éclosions.

Pucerons lanigères : De nombreux petits foyers sont visibles sur les jeunes pousses. La présence d'*Aphelinus mali*, auxiliaire – prédateur, est également observée.

Acariens - Phytoptes : Présence de formes mobiles sur quelques parcelles avec des rares cas de bronzage. Les conditions climatiques à venir seront moins favorables à leur développement.

Tavelure : **Risque élevé de contaminations secondaires** dans les parcelles infestées lors des épisodes pluvieux.

Maladies de l'épiderme : Période de risque élevé lors des épisodes pluvieux.

POIRIER

Grossissement des fruits

Maladies de l'épiderme : Période de risque élevé lors des épisodes pluvieux.

PROCHAIN BULLETIN DEBUT SEPTEMBRE

N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

